

INFORAPIDE

Programme des Nations Unies
pour le développement



NIGER

Niamey : Le Système des Nations Unies renforce le dispositif de sécurité alimentaire

Le Directeur de Cabinet du Premier Ministre du Niger, Coordonnateur de l'Aide d'Urgence, M. Ari Malla et le Coordonnateur Humanitaire, Représentant Résident du PNUD, M. Michele Falavigna, ont signé une Convention de Collaboration pour le transfert du Centre d'Information Humanitaire (CIH) du Bureau des Nations Unies pour les Affaires Humanitaires (OCHA) au Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires du Niger (DNP-GCA).



Le Représentant Résident du PNUD et le Directeur du Cabinet du PM lors de la signature de la Convention de Collaboration

Le Cabinet du Premier Ministre a servi de cadre à la signature de cette Convention qui s'inscrit dans le cadre de l'appui de OCHA et du PNUD au Dispositif de Prévention et de Gestion des Crises mis en place au Niger .

L'objectif de la présente convention est de transférer le Centre d'Information Humanitaire (CIH) de OCHA d'une valeur de

Le Centre d'Information Humanitaire

FAITS ET CHIFFRES :

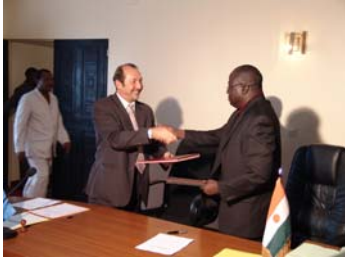
- Le CHI est une référence unique en matière de gestion de l'Information pour tous les partenaires intervenant au Niger
- Valeur d'acquisition du CIH : (65.979,077 \$USD)
- Le Centre d'Information Humanitaire (CIH) a été déployé par OCHA sur financement de DFID, de l'Union Européenne, de l'USAID
- Le CIH a permis la mise à disposition aux acteurs humanitaires : Une base de données cartographiques ; la localisation sectorielle des interventions des partenaires pour une meilleure coordination et gestion de l'information

de soixante cinq mille neuf cent soixante dix neuf zéro soixante dix sept dollars américains, acquis auprès des bailleurs des fonds (DFID, ECHO, USAID) dans le cadre de la gestion de crise alimentaire en 2005, au Gouvernement du Niger. Ce transfert se fait à travers le Dispositif National de Gestion et de Prévention de Crises Alimentaires.

Le transfert des équipements du CIH s'accompagnera par la mise à disposition par le PNUD des moyens (fournitures) indispensables au fonctionnement du Centre, mais également d'une affectation temporaire des ressources humaines qualifiées.

L'expertise ainsi acquise, se chargera de faire acquérir le savoir-faire nécessaire aux techniciens des structures de la Cellule de Coordination des Crises Alimentaires et du Système d'Alerte Précoce (CCA/SAP) durant la période de transfert d'août à septembre 2006.

Pour le Coordonnateur Humanitaire, Représentant Résident du PNUD, M. Michele Falavigna, ce Centre « *a permis la mise à disposition aux acteurs humanitaires d'une base de données cartographiques et la localisation sectorielle des interventions des partenaires pour une meilleure coordination et gestion de l'information* »



Echange de documents entre M. Falavigna et M. Ari Malla

Et le Coordonnateur Humanitaire d'ajouter que les Agences du Système des Nations Unies souhaiteraient apporter leur contribution à une

dynamique de communication positive autour de la situation nutritionnelle et de la sécurité alimentaire au Niger . Pour plus de détails Cliquez :.....[Gestion et Prévention des Crises](#)

Pour sa part, le Directeur de Cabinet du Premier Ministre, au nom du Gouvernement et du peuple nigériens, a vivement remercié le PNUD pour toute l'aide que l'Organisation apporte au Niger. Tout en espérant que cette initiative du PNUD fasse tâche d'huile, M . Ari Malla a indiqué que le CIH est important à plus d'un titre pour le DPNGCA, parce qu'il fournira une information fiable et à temps dont le dispositif a besoin.

Par ailleurs, le Représentant du PAM au Niger M. Gian Carlo Cirri et M Ari Malla ont aussi procédé à la signature d'une autre Convention qui porte sur la distribution gratuite de céréales. En effet, le PAM a mobilisé dans le cadre de ses activités quelque 18 000 tonnes d'une valeur de 14,4 milliards de CFA auprès des partenaires en faveur du Niger.

Le Directeur de Cabinet du Premier Ministre s'est félicité de la conclusion de la dite Convention qui traduit selon lui, « *la volonté du PAM de jouer pleinement le jeu de son appartenance au Dispositif de sécurité alimentaire* ». L'on se rappelle que l'intervention du PAM lors de la crise de 2005, avait l'objet de vive polémique au Niger.

Pour plus de renseignements, contactez :

PNUD/Niger

Maison des Nations Unies

BP: 11 207

Niamey- NIGER

Tél: (00 227) 73 21 04 (09)

Fax: (00 227) 73 36 30

E-mail: registry.ne@undp.org

Pour plus de renseignements, rendez-vous à l'adresse : www.pnud.ne ou écrivez à :

www.registry.ne

Août 2006

